



Date de génération de ce justificatif : 15/06/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

PASCAL AURY – Constitution de société

Référence : L009560

Départements de publication : Côtes d'Armor
Annonce légale publiée le 15 avril 2022 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION – Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 21 mars 2022, à Lamballe Armor. Dénomination : **Pascal AURY**. Forme : Exploitation agricole à responsabilité limitée. Siège social : La Maison Neuve – Tregomar, 22400 Lamballe Armor. Objet : activités agricoles en circuit court. Durée de la société : 99 année(s). Capital social fixe : 7500 €. Montant des apports en numéraire : 7500 euros. Cession de parts et agrément : Toute cession de part sociale est soumise à l'agrément des associés dans les conditions définies à l'article 'Décisions collectives des associés ou décisions de l'associé unique' des présents statuts, quelle que soit la qualité du cessionnaire.. Gérant : M. Pascal AURY, demeurant 32 rue de Saint Robin, Tregomar, 22400 Lamballe Armor. La société sera immatriculée au RCS Saint-Brieuc. Pour avis.

[Consulter cette annonce en ligne](#)